



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Bordeaux
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde
éducation
nationale

Circonscription Arcachon Nord

École Élémentaire Michel Ballion

12 allée des pins

33114 Le Barp

05.56.88.60.96

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N°2 en date du 11/03/2025

Présidente-directrice d'école : Mme Roumégoux

Présents :

Équipe enseignante	Mme Balayé, M Belou, M Kiefer, M Lavie, Mme Leroy, Mme Marie, Mme Prévet, Mme Salé, Mme Swiniarski, Mme Trouilh
Le maire ou son représentant	Mme Sarrazin, M Basset, Mme Mendoza
Parents élus	Mme Lidolff, M Raynaud, M Herriau, Mme Retailleau, Mme Willay, M Evene
Invités (personnel municipal, AESH...)	

Excusés : Mme Ramus, Mme Abite

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme Salé Gaëlle

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Au sein de l'école, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Ces dispositifs visent à accompagner individuellement les élèves notamment ceux rencontrant des difficultés. Voici un récapitulatif des dispositifs utilisés :

- **Aménagement au sein de la classe** :
 - Allègement de la tâche
 - Temps supplémentaire
 - Tutorat par un autre élève
 - Etayage par l'enseignant
 - Aide à l'écrit et à la lecture des consignes
 - Reformulation explicite des consignes
 - Segmentation des tâches complexes
- **APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires qui servent à accompagner les élèves en difficultés d'apprentissage sur un point précis. Les APC ont lieu tous les mardis soirs. Les parents doivent remplir une autorisation **pour permettre à leur enfant d'y participer**
- **PPRE** : Programme Personnalisé de Réussite Éducative. Le PPRE est un dispositif **destiné à apporter une réponse ciblée aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage**. La maîtrise de certaines connaissances et compétences sont insuffisantes. **Ce programme, avec une durée limitée, est utilisé en cas de difficultés ponctuelles et permet de suivre de près l'évolution des élèves concernés.**
- **PAP** : mis en place lorsqu'un trouble des apprentissages est constaté par le médecin scolaire sur la base de bilans médicaux ou paramédicaux.

- **PPS** : Plan Personnalisé de Scolarisation est mis en place dans le cadre d'un handicap constaté par la MDPH. Ce plan coordonne les actions mises en place autour de l'élève (pédagogique, sociale, médicale etc)
- **RASED** : Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés.
 - Pas de maitresse E (adaptions pédagogiques)
 - Pas de maitresse G (dominante comportement)
 - Présence de la psychologue de l'éducation nationale qui est indispensable à la constitution de dossier amenant une orientation : SEGPA, ULIS, etc.
- **Stage de réussite** :
 - Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux notamment en français et en mathématiques.

[b\) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance](#)

L'école, joue un rôle essentiel dans la détection et la prévention des situations de danger ou de maltraitance.

- **Conception d'enfance en danger** : « si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises »
- **Rôle de l'éducation nationale** : repérer et traiter les situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.
- **Rôle du directeur** : il centralise les éléments recueillis par les personnels de l'école, les personnels extérieurs intervenant dans l'école.
- **Connaissance d'un événement** : sollicite les services sociaux, la psychologue scolaire, le personnel de santé lorsque leur expertise est nécessaire dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire : accompagnement par les services compétents. L'inspection est prévenue.

- **Information Préoccupante ou Signalement :**

- IP : rédaction qui vise à protéger l'enfant via l'action du département (mesure d'investigation etc)
- Signalement : mise à l'abri de l'enfant si on estime que ce dernier est en danger (violences sexuelles, physiques et depuis cette année violence conjugale)

c) Bilan des évaluations nationales

Cette année, des évaluations nationales ont été organisées en septembre pour tous les niveaux du CP au CM2. De plus, les élèves de CP ont également passé une évaluation de mi-parcours en janvier.

Points forts :

- **Lecture et compréhension orale (CP-CE1)** : Bonne capacité à comprendre des mots et phrases lues par l'enseignant.
- **Comprendre des textes à l'oral (CE2 au CM2)** : lorsque c'est l'enseignant qui lit un texte, les élèves du CE2 au CM2 ont globalement une bonne compréhension.
- **Numération (tous niveaux)** : La majorité des élèves réussissent les exercices de reconnaissance et d'écriture des nombres entiers
- **Résolution de problèmes** : quelques progrès par rapport aux années passées.

Points à améliorer :

- **Calculer mentalement (CE2 au CM2)** : des lacunes existent sur la mémorisation des faits numériques.
- **Maîtrise de la grammaire et conjugaison (CE2-CM2)** : Notamment sur les accords sujet-verbe et l'identification des classes grammaticales.
- **Lecture à voix haute (CM1-CM2)** : Des fragilités, notamment sur l'intonation et la fluidité
- **Résolution de problèmes (CE1)**

Pour l'école :

- Spectacle Noël : dans la salle du bateau Lyre, tous les élèves de l'école ont profité du spectacle poétique « Tant qu'il ne pleut pas » de la compagnie Acro Sway Duo.
- Défi maths : le prochain est à déterminer
- Prévention routière : en collaboration avec la police municipale.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Tout au long de l'année, des liaisons inter-cycles sont instaurées afin de favoriser la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les élèves dans leur transition scolaire. Ces actions se déclinent comme suit :

- **Conseils inter-degré** : Analyse des résultats des évaluations nationales par les enseignants pour ajuster les pratiques pédagogiques et assurer une continuité dans les apprentissages.
- **Liaison GS-CP** :
 - Une harmonisation de certains outils pédagogiques est en cours afin de faciliter la transition.
 - Avant chaque fin de période, les GS viennent en demi-groupe dans les classes de CP : $\frac{1}{2}$ journée d'intégration et visite de l'école élémentaire.
- **Accueil des futurs 6ème** :
 - L'organisation de l'accueil des élèves entrant en 6ème n'a pas encore été décidée mais le sera dans les prochains temps. Des modalités adaptées seront élaborées afin d'assurer une transition fluide vers le collège. Un CEC a eu lieu le 26 novembre pour déterminer les axes de travail. Plusieurs rencontres entre les professeurs de CM2 et de 6ème : une s'est déroulée en janvier et une aura lieu en avril.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

RAPPEL : dans l'école sont mis en place :

- 1 PPMS « risque-majeur », en cas de tempête, feu de forêt, transport de matières dangereuses...
- 1 PPMS « attentat-intrusion »
- 1 plan d'évacuation en cas d'incendie

Pour chacun de ces plans des exercices sont programmés pendant l'année scolaire :

- 2 exercices « évacuation-incendie », le 1er a eu lieu le 23 septembre 2024 et un autre aura lieu d'ici le 12 avril 2025.
- 1 exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le 14 octobre 2024 (C'est l'option « se cacher » qui a été travaillée cette année).
- 1 exercice de confinement (PPMS « risque-majeur »), a eu lieu le 10 février 2025.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Bénéfices photos : environ 1200€

FCPE : participation pour les bus du Komono

Paradiscoléyre : paiement du spectacle pour les élèves qui se rendent au Bazar des Mômes et participation pour les entrées au spectacle du cirque des CP.

Nous remercions les 2 associations pour ces participations.

c) Budgets municipaux

- Pas de retour à ce jour des budgets école. Conseil municipal le 08/04/2025.

Mme Le Maire : pas de modification des budgets écoles à priori.

IV) Questions des parents d'élèves

1. Pouvons nous faire un bilan de la liste des travaux/réparations de l'école ?

Réponse : La totalité des travaux a été réalisé. Mme Le Maire précise qu'un prestataire viendra aux prochaines vacances pour assécher en 8 mois le mur de la classe Mme Swiniarski.

2. Une solution a-t-elle été trouvée pour installer le vidéoprojecteur de manière sécurisée dans les classes de Mmes Trouilh et Prévét ? Et l'achat de VNI (à défaut de TBI) est-il bien pris en compte dans le budget 2025 ?

Réponse : Les TBI sont dans la liste des investissements pour 2025. Si l'achat se concrétise, ils seront installés dans l'été. Si les travaux ne sont pas réalisés cet été, une sécurisation sera faite.

3. Des solutions sont-elles envisagées pour le sujet du gazon synthétique ?

Réponse : Travail avec les fournisseurs. Réponse pour les interrogations : certifié conforme par rapport aux normes européennes.

Projet de végétalisation en cours avec une réunion prévue le 16/04.

4. En savons-nous plus sur la potentielle fermeture de classe, un point sur les effectifs prévus à la rentrée 2025 ?

Réponse : Annulation de la fermeture de classe pour des raisons officielles qui me sont inconnues. Nous aurons 209 élèves à la rentrée.

5. Est-ce qu'il existe aujourd'hui une communication entre l'APS et les équipes enseignantes sur un suivi de situations difficiles, type harcèlement ?

Réponse : un point est fait chaque midi entre les 2 équipes (enseignante et APS) pour assurer la transition. Un point régulier est fait entre les 2 directrices pour aborder des points plus spécifiques concernant les élèves. Une formation Une formation des animateurs ALSH le 5/06 avec l'association Entre-nous avec pour thématique le harcèlement.

6. Peut-on parler de la sécurité aux abords de l'école ? Les passages piétons vers les lutins, ou celui pour traverser l'avenue des Pyrénées sont en mauvais état et pas

sécurisé. Comment faire pour que les places "arrêts minutes" soient respectées (matin et soir) ?

Réponse : Changement d'éclairage au niveau des passages piétons. Pour les arrêts minutes, est envisagé la pose d'un marquage avec une mention pour rappel, la police municipale travaille dessus.

7. Les problèmes d'infiltration d'eau dans la classe de Mme Leroy ont il été réparés ?

Réponse : La fuite est réparée. La chaudière a été changée. Les murs ont été nettoyés pendant les vacances. Un point sera fait avec les services techniques.

8. Quels changements implique le rattachement des écoles du Barp à la circonscription d'Arcachon Sud ?

Réponse : Les interlocuteurs changeront pour le corps enseignant. Pour les élèves pas de changement majeurs à part la psychologue de l'EN.

9. Comment vont se dérouler les passerelles Maternelles/Élémentaires ?

Réponse : voir contenu dans CE

10. Comment vont se dérouler les passerelles Élémentaires/Collège ?

Réponse : voir contenu dans CE

Fin du Conseil d'école 19h00